

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 6 septembre 2022 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers messieurs Michel Bonneville, Jonathan Bolduc-Dufour et Francis Lamarre ainsi que mesdames Emmanuelle Prud'homme, Lyne Morin et Edith Lamoureux.

Également présente: Madame Joance Martin, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
 - 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AOÛT 2022**
 - 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
 - 5. LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Demande de gratuité pour le centre communautaire à l'occasion du 60^{ième} souper paroissial annuel de la Fabrique Saint-Sébastien
 - 6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - 7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Demande d'autorisation d'un PIIA sur les enseignes
 - 8. ENVIRONNEMENT**
 - 9. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation de dépense pour l'achat d'une nouvelle pompe pour la station de pompage d'eaux usées (PM1)
 - 10. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Demande de rencontre au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
 - 11. VARIA**
 - a) Consultation publique – 20 octobre 2022 à 18h00
 - b) Nouveaux cours de yoga à partir du 14 septembre 2022 au centre communautaire
 - c) Travaux de pavage des routes 133 et 227 : début 8 août 2022
 - 12. COURRIER**
 - a) Calendrier des projets de fibre optique dans la MRC du Haut-Richelieu
 - 13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : _____ H _____**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2022-09-141 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h01. ADOPTÉE.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-09-142 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 AOÛT 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE :

2022-09-143 Il est proposé par Mme Lyne Morin appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 août 2022. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS

***** AU 6 SEPTEMBRE 2022 *****

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
LE CODE DUCHARME	ACCES ANNUEL CODE MUNICIPAL	94,28
COOP. D'INFORMATION MUNICIPALE	SOUTIEN TECHNIQUE FOSSES SEPTIQUES	373,67
RÉGIE INTERM. EAU POTABLE	QUOTE-PART OCTOBRE 2022	16 359,33
ROCHETTE, JOSÉE	DÉPLACEMENT COMMISSIONS FÊTE ÉTÉ	31,20
L'HOMME ET FILS	EAU + RETOUR BOUTEILLES + AJUST. POSTE	13,06
L'HOMME ET FILS	TIMBRES	211,55
L'HOMME ET FILS	PAPETERIE	2,00
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
STELM (CANDA) INC.	RESTAURATION 3 BORNES	3 525,88
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
AMÉ. PAYSAGERS B. B. ENR.	PLANTATION ET FLEURS 2022	780,00
FERME ÉRIC SÉPUL INC.	RÉPARATION DOMMAGE POMERLEAU	376,93
ENVIRO5	NETTOYAGE DE PONCEAUX RANG STE-MARIE	7 725,03
EMCO CORPORATION	PIÈCES AQUEDUC	1 922,38
CHAUFFAGE P. GOSSELIN	DIESEL TRACTEURS	820,98
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION	NIVEL. ET RECHARG. MONTÉE LAMOUREUX	1 322,27
LIGNES MASKA	LIGNES RANG STE-MARIE ET PALMER	4 483,69
TRAFIC INNOVATION INC	RÉP ET TRANSPORT PANNEAU VIT.	252,95
MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE	ÉTUDE DE FAISABILITÉ 50%	28 405,83
LOISIRS ET CULTURE		

L'HOMME ET FILS	ROBINET ET EVIER PAVILLON	202,32
L'HOMME ET FILS	SEMENCES ET QUINCAILLERIE	125,16
L'HOMME ET FILS	PEINTURE PORTES ET MOULURES	226,47
L'HOMME ET FILS	PULVÉRISATEUR + MATÉRIEL PAVILLON	199,41
L'HOMME ET FILS	BOIS ET QUINCAILLERIE BALANÇOIRE	40,89
L'HOMME ET FILS	ROULEAU PEINTURE PAVILLON	12,40
L'HOMME ET FILS	ÉLASTIQUE PÉTANQUE + PLAQUE	20,31
L'HOMME ET FILS	CHAUX POUR BALLE-MOLLE	41,35
LONGPRÉ, JESSICA	SUBV. DANSE	25,50
GUAY, NICOLAS	BOURSE FINISSANT 2022	50,00
DH ÉCLAIRAGE INC	LOC. MINI PELLE PARC + NACELLE 2021	4 154,62
	TOTAL	71 799,46

2022-09-144 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 71 799.46\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS

REGLEMENT 413		
SALAIRE DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC - AOÛT 2022	8 736,97
SALAIRE DES ÉLUS	SEPTEMBRE 2022	3 355,44
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE CAMION VOIRIE	380,44
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR SEPTEMBRE 2022	6 954,22
ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU AOÛT 2022	240,30
HYDRO-QUÉBEC	PM1	250,26
HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	352,44
HYDRO-QUÉBEC	CASERNE	163,75
HYDRO-QUÉBEC	ENSEIGNE NUMÉRIQUE	87,41
UNIFOR	REMISES AOÛT 2022	101,87
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISES AOÛT 2022	133,62
TD WATERHOUSE CANADA INC	REMISES AOÛT 2022	258,28
MINISTRE DU REVENU DU QU	DAS AOÛT 2022	3 952,62
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	DAS AOÛT 2022	1 405,23
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR.COLLECTIVE SEPTEMBRE 2022	1 120,46
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	RETENUE SUR SALAIRE	323,27
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	SERRES SABREVOIS PLANTES	87,30
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	DOLLORAMA ARTICLES FÊTE D'ÉTÉ	75,88
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	MAXI CAFÉ	67,98
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	WALMART FÊTE D'ÉTÉ/BALLE TENIS	89,22
	TOTAL	28 136,96

5. LOISIRS ET CULTURE

A) DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE À L'OCCASION DU 60 IÈME SOUPER PAROISSIAL ANNUEL DE LA FABRIQUE SAINT-SÉBASTIEN

2022-09-145 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la gratuité de la salle du Centre communautaire pour le 60^{ième} souper paroissial annuel de la Fabrique Saint-Sébastien qui aura lieu le 1^{er} octobre 2022. **ADOPTÉE.**

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

Aucun point à l'ordre du jour

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PIIA SUR LES ENSEIGNES

Le conseiller Francis Lamarre déclare son conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation est déposée par la Municipalité de Venise-en-Québec sur le lot 4 776 639 situé au 522, rang des Dussault avec une procuration de la Ferme Lamarre et fils pour agir en son nom;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but d'autoriser le projet d'implantation d'une enseigne en bordure de l'autoroute 35 assujetti au règlement 355-3 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a fourni à l'inspectrice municipale ainsi qu'au comité consultatif en urbanisme des documents explicatifs concernant le projet d'implantation de l'enseigne (Dessin de Enseignes Perfection, no. : 2205-01G-VEN-D, datée du 14 juillet 2022);

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au règlement de zonage 396-8 concernant les enseignes en bordure de l'autoroute 35;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme a conclu que les critères et objectifs figurant au règlement 355-3 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale sont respectés et recommande au conseil municipal d'autoriser ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme suggère que sur le dessin, soit ajouté le numéro de la sortie de Saint-Sébastien ou la mention «Prochaine sortie» afin de prévoir la continuité de l'autoroute 35 dans les prochaines années et à ce que l'inspectrice municipale reçoive le nouveau dessin avant d'émettre le permis advenant un changement suite à leur suggestion;

EN CONSÉQUENCE :

2022-09-146 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal accepte le projet d'implantation de l'enseigne de la Municipalité de Venise-en-Québec et appuie la suggestion de son comité consultatif en urbanisme concernant le numéro de la sortie;

QUE le demandeur vienne chercher son permis de rénovation auprès de l'inspectrice municipale. **ADOPTÉE.**

8. ENVIRONNEMENT

Aucun point à l'ordre du jour

9. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UNE NOUVELLE POMPE POUR LA STATION DE POMPAGE D'EAUX USÉES (PM1)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien doit remplacer une des pompes à la station de pompage des eaux usées de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a reçu les soumissions du Groupe Réal Jean et de Moteurs électriques Guertin Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

2022-09-147 Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise l'achat d'une pompe auprès de Moteurs électriques Guertin Inc. au montant de 8 971.76\$ taxes incluses étant le plus bas soumissionnaire. ADOPTÉE.

10. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) DEMANDE DE RENCONTRE AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Sébastien et la Municipalité de Venise-en-Québec partagent la même école soit l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph, située dans le village de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT l'importante croissance démographique de Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT l'inquiétude grandissante des parents d'enfants vivants à Saint-Sébastien vis-à-vis la pleine capacité actuelle de leur école de village et aux transferts imposés à leurs enfants;

CONSIDÉRANT l'inquiétude des parents de la Municipalité de Venise-en-Québec à savoir où iront leurs enfants, car l'école de Saint-Sébastien est à pleine capacité;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire une rencontre afin d'avoir une explication sur le processus et sur l'état d'avancement du projet d'agrandissement de l'école de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien et la municipalité de Venise-en-Québec s'entendent pour dire qu'un délai de plusieurs années est trop grand pour les besoins de leurs communautés;

EN CONSÉQUENCE :

2022-09-148 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les conseils municipaux de Saint-Sébastien et de Venise-en-Québec demandent à l'équipe du service de l'organisation du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières de planifier une rencontre officielle prochainement avec toutes les personnes nécessaires afin que les représentants des deux municipalités aient un état réaliste de la situation et qu'ils puissent répondre ainsi aux questions de leurs citoyens;

QUE la présente résolution soit envoyée à Mme Erika Audet, Directrice de l'École Capitaine-Luc-Fortin, Mme Marie-Claude Huberdeau, Directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, Mme Danielle Charbonneau, Mairesse de la municipalité d'Henryville, M. François Legault, Premier ministre du Québec, Mme Isabelle Charest, Ministre déléguée à l'Éducation, M. Jean-François Roberge, Ministre de l'Éducation et au bureau du député provincial. ADOPTÉE.

11. VARIA

A) CONSULTATION PUBLIQUE – 20 OCTOBRE 2022 À 18H00

La directrice générale mentionne qu'il y aura une consultation publique le 20 octobre prochain au centre communautaire. Vous êtes invités à venir exprimer vos idées et opinions. La publicité sera postée sous peu.

B) NOUVEAUX COURS DE YOGA À PARTIR DU 14 SEPTEMBRE 2022 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

La directrice générale mentionne que le yoga recommence au centre communautaire de Saint-Sébastien la semaine prochaine et qu'il reste de la place si vous désirez vous inscrire.

C) TRAVAUX DE PAVAGE DES ROUTES 133 ET 227 : DÉBUT 8 AOÛT 2022

La directrice générale mentionne que les travaux de pavage du MTQ ne sont pas terminés et pourraient se prolonger jusqu'en octobre.

12. COURRIER

A) CALENDRIER DES PROJETS DE FIBRE OPTIQUE DANS LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

La directrice générale mentionne la réception d'un calendrier de déploiement de la fibre optique dans la MRC du Haut-Richelieu. Elle réfère les citoyens à la page En Déploiement d'IHR Télécom pour consulter l'évolution du branchement et de la disponibilité du service à l'aide des adresses civiques.

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le conseil répond aux questions des citoyens présents.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-09-149 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h43. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Joance Martin,
Directrice générale et greffière-trésorière